

Département
du
Pas-de-Calais

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de Lens

MAIRIE D'ANNAY-SOUS-LENS
ANNAY SOUS LENS, LE 31 MAI 2023



Yves TERLAT
MAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX
ARRETES DU MAIRE

N°189/2023
ARRETE PORTANT RESTRICTION DE
CIRCULATION

Nous, Yves TERLAT, Maire d'ANNAY-SOUS-LENS, soussigné,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les dispositions relatives à la signalisation routière,
- Vu l'autorisation obtenue par l'OMCF d'organiser la fête de la musique,
- Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers,

ARRETONS

ARTICLE 1^{ER} :

La circulation des véhicules et cycles sera interdite de la sortie du parking de la place Salengro, à la rue Louis Morel (devant les services techniques), le MERCREDI 21 JUIN 2023 de 13 H 30 à minuit.

ARTICLE 2 :

Des panneaux de signalisation seront mis en place pour permettre l'application du présent arrêté qui sera affiché et publié dans les conditions habituelles.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Maire d'ANNAY,
Les Services Techniques,
Madame le Commandant de POLICE de CARVIN sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.



[Handwritten signature]